



La Feuille de Chou

Edito

Chers Adhérentes, chers Adhérents,

L'exclusion sur le Territoire est-elle l'affaire de tous ?

A Terre Solidaire, nous sommes persuadés que c'est ensemble que nous pourrions apporter des solutions pour lutter contre l'exclusion.

La force est dans l'union de tous : tous, représentant les administrateurs, les adhérents, les bénévoles, les salariés, les partenaires, mais pas que.

En effet, la volonté d'aider les personnes fragilisées passe par une synergie d'idées et de moyens pour tendre vers la déchéance de l'exclusion.

Le mouvement ATD Quart Monde est porteur du projet : « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Et, ce projet est maintenant très avancé puisqu'il a été approuvé par les Députés.

Sur le Territoire Cœur de Savoie, des groupes ont réfléchi et font des propositions. Elles ont été présentées aux élus, à Pôle Emploi... et, c'est toujours unanimes que les interlocuteurs apprécient le projet et les démarches entreprises.

Ce projet « Territoires zéro chômeurs de longue durée » permet de regarder l'exclusion sous un autre angle.

Nous avons déjà tous entendu : « il suffirait de couper les aides aux chômeurs, aux bénéficiaires des minima sociaux pour les remettre au travail ». Cela est peut-être vrai pour une infime, très infime partie du public en voie d'exclusion.

Mais pas pour tous, et loin de cela.

La société a exclu pour son fonctionnement des personnes fragilisées. Il est peut-être temps de voir les choses différemment pour redonner à chacun sa dignité.

N'est-il pas plus agréable de mettre dans son assiette de la nourriture que l'on a gagnée par son travail plutôt qu'avec des aides perçues ?

Partant de cette idée, le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » propose de donner du travail au public en voie d'exclusion.

Pôle emploi confirme que sur le Territoire Cœur de Savoie environ 200 personnes connaissent le chômage depuis plus de 2 ans.

Le projet envisage de proposer un emploi à toutes les personnes privées durablement d'emploi.

Comment ?

Le contrat de travail devra être obligatoirement un CDI (plus rassurant, stabilisant) au SMIC sur un temps choisi et adapté aux compétences des personnes.

L'objectif est de retrouver du plaisir dans la pratique d'une activité.

.../...

Votre panier

Pour un grand panier

2 kg	Pommes de terre
2 kg	Courges butternut (déclassés)
1 kg	Epinards
1 kg	Rutabagas
1 kg	Radis noirs
1	Chicorée pain de sucre

La Recette de la semaine

Purée de rutabagas aux œufs

Préparation : 30 min - Cuisson : 1 h

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 2 rutabagas moyens, pelés et coupés en petits morceaux
- 75 cl de bouillon de bœuf,
- 4 pommes de terre moyennes, pelées et coupées en 4
- 2 cuillères à soupe de crème fraîche
- 2 cuillères à soupe de chapelure sèche
- 1/4 cuillère à café de muscade râpée
- 1/2 cuillère à café de sel
- 2 œufs battus - 10 g beurre - poivre

Préparation :

Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6). Mettre les rutabagas dans le bouillon avec le sel, porter à ébullition, réduire le feu, couvrir la casserole et laisser cuire 5 minutes.

Ajouter les pommes de terre et laisser cuire encore 10 à 15 minutes jusqu'à ce que les légumes soient tendres (vérifier avec un couteau).

Egoutter les légumes, les remettre dans la casserole et les écraser en purée.

Réduire en crème le beurre puis incorporer la crème, la chapelure, la muscade, le poivre et les œufs. Mélangez.

Incorporer cette préparation à la purée de légumes puis étaler dans un plat à gratin huilé.

Enfourner pour 1 heure de cuisson, le dessus doit être bien doré.

Servir immédiatement, avec de la viande rôtie par exemple



IMPORTANT :

Le vendredi 19 février 2016, soit vendredi prochain, il n'y aura pas de livraison : c'est la 1^{ère} semaine des vacances scolaires (non livraison prévue au contrat).

Le vendredi 6 mai 2016, sera la date de la prochaine non livraison (pont Ascension)



.../...

Le projet repose donc sur la création et le financement d'emplois nouveaux en fonction des besoins de la population. L'image que chacun aura de soi sera plus positive et l'image que la société portera sur ces personnes ne sera plus celle de l'exclusion, mais celle de personnes actives participant au développement économique du territoire.

Pour que les structures puissent proposer des emplois, il est nécessaire qu'elles soient aidées. Et, c'est aussi en cela que le projet est novateur puisqu'il consiste à rendre à chaque demandeur d'emploi de longue durée volontaire sa dignité. Les aides perçues par ces personnes ne leur seront plus versées. Elles auront un salaire. Les aides seront attribuées aux structures qui signeront un CDI. La production sera alors un enjeu.

Et, pour ne pas retomber dans les schémas connus, il est demandé de ne proposer que des emplois novateurs et en relation avec les besoins du territoire.

En cela, nous pourrions avoir besoin de vos idées. N'hésitez pas à nous les transmettre.

Les territoires expérimentateurs du projet seront bientôt connus et Cœur de Savoie s'est positionné pour le mettre en place.

Quelles idées ?

En voici une, juste pour exemplifier : créer du mobilier urbain de recyclage coloré et beau.

Les nouveaux salariés pourraient devenir des artistes créateurs au service de la collectivité.

Nous sommes persuadés qu'il y a beaucoup plus d'idées dans les centaines de têtes des lecteurs de la feuille de chou que dans une, nous espérons que vous aurez envie de partager avec nous.

Vous pouvez prendre contact avec Terre Solidaire en laissant un message sur coordination @terre-solidaire.fr

Merci d'avance à tous.

Véronique, Coordinatrice

Coin de la Chargée d'Insertion

Deux jardiniers ont terminé leur contrat à Terre Solidaire : Bernard après 24 mois de contrat et Virginie qui avait démarré depuis 1 an. Ils faisaient partie tous les 2 de l'équipe de jardiniers à 32 heures hebdomadaires, signe de leur investissement et de leur assiduité au travail. Leur parcours à Terre Solidaire, leur a permis, outre d'accéder à des ressources financières, de retrouver un rythme de travail, une vie sociale, et de reprendre confiance en leur capacité professionnelle. Bernard, autonome sur son poste de travail s'occupait plus particulièrement de la préparation des commandes et des livraisons des magasins bio. Nous leur souhaitons à tous les 2, bonne chance et une bonne continuation pour la suite.

Parallèlement, lundi prochain, nous accueillerons Jean-Philippe pour un CDD d'Insertion de 4 mois et Nourddine pour un contrat AVA de 3 mois à raison de 20 heures hebdomadaires. Enfin Jan, qui en contrat AVA depuis juillet 2015, a fait preuve d'assiduité, d'intérêt et d'investissement professionnel, va accéder à un CDD d'insertion de 4 mois à raison de 26 heures hebdomadaires à partir de lundi prochain.

Pour terminer, une autre bonne nouvelle, fin 2015, la MSA nous a accordé une subvention pour l'achat de vêtements de pluie. Rodrigue et Bérenger se sont chargés de l'achat, nous avons donc 24 équipements complets (vestes et pantalons) de bonne qualité. Merci à Yves, l'homme d'entretien, qui a numéroté chaque veste et pantalon et les a marqués à l'effigie de Terre Solidaire. Ceci dans le but d'éviter au maximum les pertes. Les jardiniers qui le souhaitent peuvent donc s'équiper pour affronter les pluies de cette fin d'hiver et celles du printemps qui ne manqueront pas d'arriver.

Floriane, Chargée d'Insertion



Auvergne – Rhône-Alpes

